

FBN Power Boost

6-22-2

GUARANTEED MINIMUM ANALYSES

Total Nitrogen (N) 6%
Available Phosphate (P_2O_5) 22%
Soluble Potash (K_2O) 2%
Sulphur (S) 1%

Active ingredients derived from exempt materials.



WARNING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND ANIMALS

ALWAYS READ LABEL BEFORE USING

Causes skin irritation. Causes eye irritation. May cause respiratory irritation. Prevention: Avoid breathing mists, vapours or spray. Wash skin and clothing thoroughly after handling. Use only outdoors or in a well-ventilated area.

Wear protective gloves and eye protection. Wear long sleeved shirt and long pants, shoes and socks.

Caution: this fertilizer should be used only as recommended. It may prove harmful when misused.

GENERAL

FBN Power Boost is a N, P, K, S fertilizer formulated to provide an efficient source of nutrients early in the growing season. *FBN Power Boost* is well suited for seeding into cool soil temperatures, helping to establish early growth and root development. Benefits of *FBN Power Boost* include nutrient uniformity in every drop, high solubility, and flexible mixability. Always conduct a jar test for compatibility before mixing with other products.



NET WEIGHT / NET CONTENTS:

1293.9 Kg (2852.5 Lb) / 1003L (265 Gal)

_____ / _____

DENSITY: 1.29 Kg/L (10.76 Lb/Gal)

LOT: _____

DIRECTIONS FOR USE

Mixing Instructions:

In-Furrow application: Add the amount of *FBN Power Boost*, turn on circulation pump, add any additional liquid products, add any soluble powders.

Foliar application: Add ½ of any required water to tank, turn on circulation pump, add the required carrier, add the amount of *FBN Power Boost*, add any additional liquid products, add any soluble powders, top up water to a minimum of 93.5 L/Ha (10 Gal/Ac) and continue circulation until spraying.

Do not let any mixture sit for long periods of time, always re-circulate if the mixture sat before use. Use in accordance with recommendations from a county agricultural representative or a professional agricultural consultant for crops, rates, timing, or frequency not listed.

Barley - Soil apply up to 56.1 L/Ha (6 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Canola - Soil apply up to 74.8 L/Ha (8 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Corn - Soil apply up to 56.1 L/Ha (6 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Lentils - Soil apply up to 46.7 L/Ha (5 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Peas - Soil apply up to 46.7 L/Ha (5 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Soybean - Soil apply up to 46.7 L/Ha (5 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

Wheat - Soil apply up to 56.1 L/Ha (6 Gal/Ac) with seed at planting or up to 18.7 L/Ha (2 Gal/Ac) foliar

This product may be tank mixed with pesticides. In some cases, tank mixing with pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact the company responsible for the pest control product before applying any tank mix.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a POISON CENTER if you feel unwell. Rinse mouth.

IF ON SKIN: Wash with plenty of water. If skin irritation occurs: Get medical attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse.

IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Call a POISON CENTER if you feel unwell.

IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation persists: Get medical attention. Treat symptomatically.

For Emergency Medical Assistance (Human or Animal) contact Rocky Mountain Poison Control at 1-866-767-5041.

For Chemical Emergency Assistance (Spill, Leak, Fire or Accident) contact CHEMTRAC at 1-800-424-9300 (North America) or 1-703-527-3887 (International).

STORAGE: Store locked up. Keep container tightly closed. Store in a cool, well-ventilated location away from direct sunlight. Protect from freezing.

DISPOSAL: Dispose of contents and container in accordance with local, provincial and federal regulations.

CONDITIONS OF SALE

Farmer's Business Network Canada, Inc. and its affiliates, respective officers, directors, employees, agents, successors, (collectively, "FBN") warrants only that this product conforms to the product description on the label ("Limited Warranty"). Other than the foregoing Limited Warranty, this product is sold on an 'as-is' basis. FBN disclaims to the fullest extent permitted by law, all other representations, warranties and conditions of any kind, either oral or written, either express or implied, including, but not limited to: the implied condition or warranty of merchantability, fitness for a particular purpose, title, non-infringement, performance of the product, that the use of this product will cause or result in any particular outcome, or the product compatibility with other products or permitted tank mixes, whether arising by law, course of dealing, course of performance, usage of trade or otherwise, all of which are expressly disclaimed. Buyer's and user's exclusive remedy under the Limited Warranty is limited to FBN repairing or resupplying (at FBN's election) the relevant or comparable product(s) in compliance with such warranty. To the fullest extent permitted by law, under no circumstances and under no legal theory (including, without limitation, tort, tort, contract, strict liability, or otherwise) shall FBN be liable to user or buyer for (A) any direct, special, incidental, consequential, punitive or exemplary or indirect damages of any kind, including damages for lost profits, lost revenue, unrealized savings, crop loss, loss of yield, loss of goodwill, business interruption damages, work stoppage, or (B) any amount, in the aggregate, in excess of the amount actually paid for this product, exclusive of taxes, shipping & handling, and any other applicable fees, or (C) any other matter. FBN further disclaims any liability for compensatory or other damages arising out of any use contrary to the label direction. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of certain damages or limitations on how long an implied warranty last, so only portions of the above limitation and exclusions may apply to user or buyer if so restricted by law.

PACKAGED BY:

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607, High River,
Alberta, Canada, T1V 1M7

Puissance plus FBN

6-22-2

ANALYSE MINIMALE GARANTIE

Azote total (N) 6 %
Phosphate assimilable (P_2O_5) 22 %
Potasse soluble (K_2O) 2 %
Soufre (S) 1 %

Les ingrédients actifs sont dérivés de matières exemptées.



AVERTISSEMENT

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX

TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Prévention : Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. Laver la peau et les vêtements soigneusement après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.

Avertissement : Cet engrais ne doit être employé que de la manière recommandée. Il peut être nocif s'il est employé mal à propos.

GÉNÉRALITÉS

Puissance plus FBN est un engrais N, P, K, S formulé dans le but d'être une source efficace de nutriments tôt dans la saison de croissance. *Puissance plus FBN* est particulièrement adapté à l'ensemencement lorsque le sol est froid, favorisant le développement hâtif de la plante et des racines. *Puissance plus FBN* offre plusieurs avantages : la répartition homogène des nutriments dans chaque goutte, une excellente solubilité et une bonne polyvalence dans les mélanges en réservoir. Effectuer un essai de flocculation avant de mélanger le produit à d'autres produits afin de vérifier la compatibilité.



POIDS NET / CONTENU NET :

1293,9 kg (2852,5 lb) / 1003 L (265 gal)
 _____ / _____

MASSE VOLUMIQUE : 1,29 kg/L (10,76 lb/gal)

LOT : _____

MODE D'EMPLOI

Directives de mélange :

Application en sillon : Ajouter la quantité de *Puissance plus FBN*, mettre la pompe de circulation en marche, ajouter les autres produits liquides et ajouter les poudres solubles.

Application foliaire : Ajouter la moitié du volume d'eau requis dans le réservoir, mettre la pompe de circulation en marche, ajouter la quantité requise de substance de dilution, ajouter la quantité de *Puissance plus FBN*, ajouter les autres produits liquides, ajouter les poudres solubles, ajouter le volume d'eau manquant pour obtenir un minimum de 93,5 L/ha (10 gal/acre) puis poursuivre la circulation jusqu'au moment de pulvériser.

Ne pas laisser le mélange reposer pendant de longues périodes. Toujours faire recirculer le mélange ayant reposé avant l'emploi. Utiliser conformément aux recommandations d'un représentant agricole ou d'un consultant agricole professionnel pour les cultures, les doses, les périodes ou les fréquences d'application qui ne sont pas indiquées.

Orge - Appliquer jusqu'à 56,1 L/ha (6 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Canola - Appliquer jusqu'à 74,8 L/ha (8 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Mais - Appliquer jusqu'à 56,1 L/ha (6 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Lentilles - Appliquer jusqu'à 46,7 L/ha (5 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Pois - Appliquer jusqu'à 46,7 L/ha (5 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Soya - Appliquer jusqu'à 46,7 L/ha (5 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Ble - Appliquer jusqu'à 56,1 L/ha (6 gal/acre) lors de l'ensemencement pour les applications terrestres ou jusqu'à 18,7 L/ha (2 gal/acre) pour les applications foliaires.

Ce produit peut être mélangé en cuve avec des pesticides. Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur doit contacter l'entreprise responsable du produit antiparasitaire avant d'appliquer tout mélange en cuve.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander une aide médicale. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant la réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander une aide médicale. Traiter selon les symptômes.

Pour de l'aide en cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contactez Rocky Mountain Poison Control au 1 866 767-5041.

Pour de l'aide en cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contactez CHEMTRAC au 1 800 424-9300 (en Amérique du Nord) ou au 1 703 527-3887 (à l'international).

ENTREPOSAGE : Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé et à l'abri de l'ensoleillement direct. Protéger du gel.

ÉLIMINATION : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale.

CONDITIONS DE VENTE

Farmers' Business Network Canada Inc. et ses filiales, ses agents respectifs, ses dirigeants, ses employés, ses agents et ses successeurs (collectivement, « FBN ») garantissent exclusivement que le produit est conforme à la description présente sur l'étiquette (« Garantie limitée »). À l'exception de la précédente Garantie limitée, le produit est vendu « tel quel ». FBN renonce, dans toute la mesure permise par la loi, à toutes les déclarations, garanties et conditions, qu'elles soient orales ou écrites, expresses ou implicites, y compris, mais sans s'y limiter : les conditions ou garanties implicates relatives à la qualité marchande et à l'adaptation à un usage particulier, au titre, à la non-violation des droits, au rendement du produit, aux attentes que l'utilisation du produit ait des résultats particuliers, ou à la compatibilité avec d'autres produits ou mélanges en réservoir autorisés, qu'elles découlent d'une loi, de la conduite habituelle des affaires, de la modalité d'exécution, de l'usage du commerce ou autre, lesquelles sont toutes expressément exclues. L'unique recours de l'acheteur et de l'utilisateur, en vertu de la présente Garantie limitée, se limite à la réparation ou au remplacement par FBN (à la discrétion de FBN) du produit en question, ou d'un produit comparable, conformément à la présente garantie. Dans toute la mesure permise par la loi, dans aucune circonstance et sous aucun théorie du droit (y compris, mais sans s'y limiter, un délit civil, un contrat, une responsabilité stricte, ou une autre théorie du droit), FBN ne sera responsable envers l'utilisateur ou l'acheteur pour (A) tout dommage direct, spécial, accessoire, consécutif, punitif ou exemplaire ou tout dommage indirect, y compris les pertes de profits et de revenus, les économies non réalisées, les pertes de récoltes, les pertes de rendement, les pertes de clients, les dommages liés à l'interruption des activités, les arrêts de travail, ou (B) tout montant total dépassant le montant payé pour le produit, excluant les taxes, la livraison et la manutention, ainsi que tout autre frais applicable, ou (C) tout autre facteur. De plus, FBN se dégage de toute responsabilité quant aux dommages-intérêts compensatoires, ou autres dommages, découlant d'une utilisation allant à l'encontre des directives sur l'étiquette. Puisque certains territoires ne permettent pas les exclusions ou les limites de responsabilité à l'égard de certains dommages ou les limites relatives à la durée d'une garantie implicite, seules certaines portions des exclusions et des limites mentionnées peuvent s'appliquer à l'utilisateur ou à l'acheteur en fonction des limites permises par la loi.

EMBALLÉ PAR :

Farmers' Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607, High River,
Alberta, Canada, T1V 1M7